



# Contrat de partenariat ou apporteur d'affaires

Par **BenAmor**, le **16/10/2018** à **14:35**

je suis sur le point de conclure un partenariat avec une boîte française en Espagne.

Donc voilà l'histoire.. J'ai proposé mon projet à une entreprise d'ici, mon offre leur a beaucoup plus été une semaine plus tard on a commencé à concrétiser.

Je propose mon savoir faire contre leur stabilité légale et côté technique. Car je n'ai pas les moyens financiers de commencer seul pour l'instant, par contre eux, sans mon savoir faire mes informations et contacts ils ne peuvent rien faire.

Quand je leur ai demandé un contrat de partenariat, deux jours après je reçois un contrat d'Apporteur d'Affaires et Donneur D'ordre qui est rédigé en Français et non en Espagnol ou Anglais. Vu que c'est mon projet, j'attends au moins un contrat de partenariat bien solide de leur part.

Là j'ai l'impression qu'ils veulent prendre les rênes alors que je leur offre déjà généreusement 50/50.

J'aimerais un contrat qui ne soit pas limité avec le temps et que les 50/50 soient bien détaillés en net, et peu importe la langue exploiter Français, Anglais ou Espagnol.

Que le contrat et bénéfices soient remis à négociation si nouvelle opportunité, ou projet de ma part.

Que je sois en position de sécurité et contrôle plus en ma faveur dans les conditions les plus correctes et amiables.

J'attends votre avis d'expert qui est sans doute le meilleur. merci